

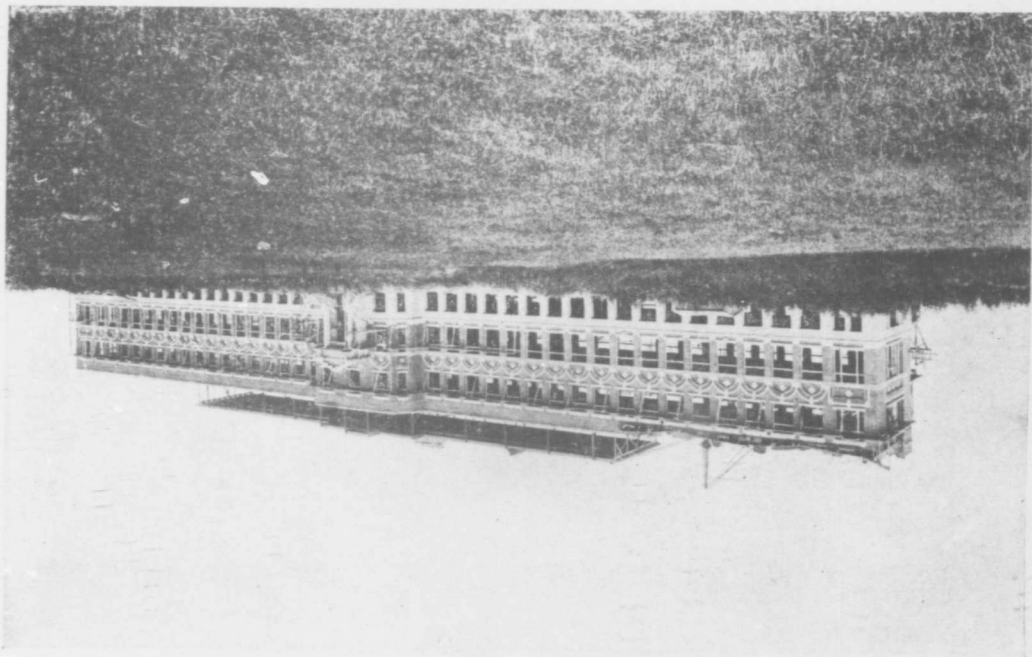
L'HOPITAL
DES
TUBERCULEUX
DE QUÉBEC

“HOPITAL LAVAL”

HISTORIQUE
LISTE DES SOUSCRIPTEURS
ETAT FINANCIER

QUEBEC
Imp. L'Action Sociale Limitée
1917

L'HOPITAL LAVAL, EN CONSTRUCTION
JUILLET 1917 — (LONGUEUR : 320 PIEDS)



L'HOPITAL
DES
TUBERCULEUX

DE QUEBEC

"HOPITAL LAVAL"

HISTORIQUE
LISTE DES SOUSCRIPTEURS
ETAT FINANCIER

QUEBEC
Imp. L'ACTION SOCIALE Limitée
1917

0 11203

RA983

Q3

L38

1917

P***

0 911503

HOPITAL DES TUBERCULEUX

DIRECTEURS DE LA SOCIÉTÉ DE PATRONAGE
DE L'HOPITAL DES TUBERCULEUX.

Président : Hon. L.-A. TASCHEREAU, Ministre des
Travaux Publics.

Vice-Président : M. J. G. Hearn.

Directeurs : S. G. Mgr P.-E. ROY ; Hon. Sir A.-B.
ROUTHIER ; MM. Cyrille TESSIER, notaire ; L.-P.
SIROIS, notaire ; J.-H. GIGNAC, entrepreneur ;
le Dr Arthur ROUSSEAU.

Secrétaire-trésorier : Ferdinand ROY, avocat.

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
130 St. George Street, Toronto, Ontario M5S 1A5

Author: Hays, A. T. (Arthur T.)
Title: The history of the ...

Place: New York, N. Y. : G. P. Putnam's Sons, 1907.

Accession: 5 of 5
Call number: 92-1010-5
Author: Hays, A. T. (Arthur T.)
Title: The history of the ...

Subject: History. -- 19th century.

L'HOPITAL LAVAL

HOPITAL DES TUBERCULEUX DE QUEBEC

FONDATION

En novembre 1911, M. le docteur Arthur, Rousseau, professeur à l'Université Laval, de Québec, réunissait chez lui quelques citoyens et leur proposait de fonder un hôpital pour les tuberculeux pauvres. L'initiative qu'il prenait était commandée par la constatation de deux besoins urgents : hospitaliser les malades nécessiteux qui exposaient leur entourage à la contagion du mal ; faire l'éducation des esprits dans les moyens à prendre pour lutter efficacement contre le fléau, tout en donnant aux étudiants en médecine l'avantage d'un cours clinique de phthisiothérapie.

L'idée ainsi lancée reçut tout de suite bon accueil et dès décembre 1911, la requête demandant la constitution d'une société charitable était adressée au lieutenant-gouverneur. Cette requête portait les si-

gnatures de Sa Grandeur, maintenant Son Éminence le Cardinal Bégin, et d'une vingtaine de citoyens.

Le 15 janvier 1912, la " Société de patronage de l'hôpital des tuberculeux de Québec " était légalement formée en association charitable (art. 6896 et suivants des statuts refondus de Québec).

Les membres fondateurs étaient les messieurs suivants : S. G. Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec ; L'hon. Sir Lomer Gouin, Premier Ministre ; L'hon. L.-P. Pelletier, ministre des Postes du Canada ; L'hon. F.-X. Lemieux, juge en chef de Québec ; L'hon. Sir A.-B. Routhier, juge en chef en retraite ; L'hon. P.-A. Choquette, sénateur ; M. D.-O. Lespérance, député aux Communes ; L'hon. H.-G. Carroll, juge de la Cour du Banc du Roi ; L'hon. C.-É. Dorion, juge de la Cour Supérieure ; L'hon. L.-A. Taschereau, ministre des Travaux Publics ; L'hon. Ad. Turgeon, président du Conseil législatif ; L'hon. Geo.-Élie Amyot, conseiller législatif ; l'hon. Némèse Garneau, conseiller législatif ; l'hon. John Sharples, conseiller législatif ; M. Napoléon Drouin, maire de Québec ; l'hon. C. Delâge, député au Parlement provincial ; Mgr A.-E. Gosselin, recteur de l'Université Laval ; M. le chanoine Eug. Laffamme, curé de Québec ; Dr M.-J. Ahern, médecin, Québec ; M. Rodolphe Audette, négociant ; M. Napoléon Barbeau, négociant ; Dr P.-H. Bédard ; M. Neuville Belleau, courtier ; Dr D. Brochu, médecin ; M. Victor Châ-

teauvert, négociant ; Dr P. Calixte Dagneau, médecin ; M. Arthur Drolet, négociant ; M. A.-B. Dupuis, négociant ; Dr N.-A. Dussault, médecin ; M. Nazaire Fortier, négociant ; M. J.-B.-O. Gagnon, négociant ; Sir George Garneau, négociant ; M. Joseph Gauthier, négociant ; M. J.-Honoré Gignac, négociant ; Dr Siméon Grondin, médecin ; M. John G. Hearn, propriétaire ; M. Jules Hone, jr, agent d'affaires ; M. Cyrille Kirouac, négociant ; M. Aimé Lantier, dentiste ; M. Henri-E. Lavigueur, négociant ; Dr Odilon Leclerc, médecin ; M. P.-T. Légaré, négociant ; M. J.-E. Livernois, négociant ; M. Martin Madden, négociant ; M. Joseph Amédée Mailloux, négociant ; M. L.-Cyrille Marcoux, gérant ; Dr Albert Marois, médecin ; Dr Eugène Mathieu, médecin ; M. S.-Jos. Myrand, négociant ; M. Arthur Picard, négociant ; M. Auguste Pion, industriel ; Dr Arthur Rousseau, médecin ; M. Ferdinand Roy, avocat ; M. Louis-P. Sirois, notaire ; M. Cyrille Tessier, notaire ; M. J.-E. Trépanier, négociant ; Dr Edwin Turcot, médecin ; M. Téléspore Verret, négociant, tous de Québec.

La première assemblée régulière des membres de la société fut tenue à l'Hôtel-de-ville, le 8 mars 1912. On y adopta les statuts et règlements. Et le bureau d'administration suivant fut élu :

Président d'honneur : Sa Grandeur Mgr Bégin ;
vice-présidents d'honneur, l'hon. Sir Lomer Gouin,

Premier Ministre de la Province, M. Nap. Drouin, Maire de Québec ; Président, l'hon. George-Élie Amyot ; directeurs, l'hon. L.-A. Taschereau, l'hon. Némèse Garneau ; MM. Cyrille Tessier, L.-P. Sirois, docteur Arthur Rousseau ; secrétaire-trésorier, Ferdinand Roy.

Après être allés aux États-Unis visiter les hôpitaux pour tuberculeux, afin de connaître les installations les plus modernes, MM. Amyot et Rousseau commencèrent à solliciter des dons en faveur de l'œuvre.

M. Amyot donna lui-même l'exemple de la générosité en promettant une somme de \$10,000.00.

Avant de contracter des obligations, les directeurs tenaient à s'assurer qu'une somme assez considérable serait d'abord souscrite. Et les années 1912, 1913, 1914, furent consacrées à peu près exclusivement à cette besogne de sollicitation, que vinrent entraver puis arrêter à peu près complètement la déclaration de guerre et la crise financière qui l'avait déjà précédée.

Malgré les circonstances défavorables, en face de la nécessité, du besoin urgent d'un hôpital, et confiant dans le concours dont voulut bien nous assurer Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, évêque auxiliaire de Québec, la société décida, en décembre 1915, d'acheter le terrain pour construire. Le choix des directeurs s'arrêta sur le terrain qui domine le plateau de Ste-Foy : un endroit vraiment idéal, proche des bos-

quets qui bordent en arrière la route des Quatre-Bourgeois, et d'où l'on a vue à l'ouest, au nord et à l'est sur toute la plaine de la Saint-Charles, sur la chaîne des Laurentides jusqu'au Cap Tourmente et sur le Saint-Laurent. Ce terrain d'une superficie de 25 arpents a coûté la somme de \$8,000.00.

Une large avenue y conduit du chemin Ste-Foy.

Il fut décidé de construire, à l'assemblée générale annuelle de 1916. Et le 16 septembre (1916) les plans et devis de MM. Tanguay & LeBon, architectes, de cette ville, ayant été acceptés, l'entreprise était accordée par contrat, au prix de \$135,859.23 à MM. Joseph Gosselin, de Lévis, et Jobin & Paquet, de Québec, entrepreneurs. Les travaux, commencés dès l'automne 1916, se poursuivent avec une belle activité.

HÔPITAL TEMPORAIRE

Les demandes pressantes d'hospitalisation décidèrent les directeurs, en attendant que l'hôpital permanent soit construit, à ouvrir une maison où recevoir les plus nécessiteux parmi les tuberculeux indigents. Le gouvernement de la Province et le Conseil de Ville de Québec ayant accordé à la Société respectivement un octroi annuel de \$3,500.00, les directeurs obtinrent le concours des Révérendes Sœurs de la Charité, et le 15 novembre 1915, un hôpital

temporaire était installé dans l'ancien hôpital civique, rue Des Prairies.

Le rapport suivant de M. le docteur Leclerc fait voir le bien qui s'est fait à cet hôpital.

Rapport de M. le Dr O. Leclerc, chargé du service médical à l'Hôpital temporaire.

“Dans l'automne 1915, la Société de patronage de l'Hôpital des Tuberculeux demandait au Conseil de Ville de Québec la permission d'employer à l'isolement et au traitement des phtisiques pauvres, ce qu'on était convenu d'appeler l'Hôpital civique.

Après une toilette qui avait presque radicalement transformé le milieu, le lundi, 15 novembre 1915, 13 malades venaient demander leur admission, 8 étaient acceptés. Un mois plus tard, leur nombre avait doublé, et aujourd'hui 25 malades vous remercient de l'hospitalité que vous leur offrez.

Pendant les quinze mois et demi que comprend le résumé du mouvement des malades, 104 tuberculeux ont bénéficié, sous la direction générale du Dr Arthur Rousseau, des soins des Docteurs Frémont et Leclerc, pour la médecine ; Vézina et Ahern pour la chirurgie, et Vaillancourt pour les affections de la gorge.

Ces 104 malades représentent 8,654 jours de pension :

45 hommes.....	3913 jours
59 femmes.....	4741 jours

soit une durée moyenne de traitement de 83 jours par malade.

6 malades représentant 304 jours ont payé le prix d'une demi pension, c'est-à-dire cinquante centins.

2 malades, représentant 170 jours, ont payé la pension complète, \$1.00, laissant un total de 96 malades et 8180 jours de pension gratuite.

A ces 104 malades, le service médical a été fourni gratuitement et les quelques honoraires que les médecins auraient pu percevoir des malades payants ont été versés à la caisse de l'hôpital.

Ces 104 malades se répartissent, d'après leur nationalité :

94 Canadiens-Français.

5 Irlandais.

2 Anglais.

1 Norvégien.

1 Russe.

1 Italien.

d'après leur religion :

100 catholiques ;

3 protestants ;

1 orthodoxe.

Ces malades nous sont venus d'un peu partout : 72 de la ville, 32 du dehors — depuis Rimouski et Matane jusqu'à Portneuf, Mégantic et Sherbrooke.

4 malades, après avoir passé quelques jours sous

observation, ont été renvoyés parce que non tuberculeux.

35 ont été traités pendant quelques semaines à quelques mois, puis nous ont quittés, les uns (22), mieux instruits des soins qu'il leur fallait prendre pour empêcher la contamination et assurer leur guérison, ont continué dans leurs familles, à la campagne pour la plupart, et par suite dans de meilleures conditions hygiéniques, le traitement que nous leur avons enseigné et démontré.

Six autres nous ont quitté sans que leur état présentât beaucoup d'amélioration ; mais leur séjour dans un milieu plus averti les avait prévenus du danger que court leur entourage et leur avait enseigné les moyens d'y remédier.

7 malades, à leur sortie, ne présentant plus de signes actuels, ont pu reprendre leur travail.

41 sont morts à l'hôpital, soit 39.5%.

Il ne faut pas s'effrayer outre mesure de la haute mortalité que présente notre première statistique. Je ne vais pas jusqu'à dire qu'il faille s'en réjouir, non, mais si on se rappelle que 18 de ces malades n'avaient d'autre habitation que la rue, ce sont autant de semeurs de germes qui ont été mis hors d'état de nuire. Entre deux malades, l'un légèrement atteint et l'autre contagieux, nous avons toujours donné la préférence à ce dernier.

Sans tenir compte du résultat immédiat et au ris-

que de compromettre notre réputation, nous avons choisi les plus malades, nous les avons isolés parce que nous les croyions plus dangereux.

Je ne vous ferai pas la psychologie des malades que nous avons conduits vers l'issue fatale de la terrible maladie aux périodes avancées. Qu'il me soit permis de vous dire que nous avons repassé la collection la plus hétéroclite que l'on puisse rêver. Tous ou presque tous ont continué de creuser leurs cavernes dans la plus sereine tranquillité. Six d'entre eux n'ayant ni parents, ni amis qui s'intéressent à leur sort vous doivent même leurs frais de sépulture.

Voilà le bilan de l'exercice du 15 novembre 1915 au 1er mars 1917.

Nous avons dû bien souvent refuser des malades faute de lits pour les recevoir ; ils attendent que la liste noire s'allonge pour recevoir l'hospitalité qu'ils espèrent.

O. LECLERC,

Chargé du service médical.

SERVICE MÉDICAL

Des arrangements ont été conclus avec l'Université Laval qui s'est engagée à assurer gratuitement le service médical et chirurgical de l'hôpital, sous la surintendance générale de M. le Dr Rousseau, MM. les docteurs O. Leclerc et Jules Frémont ont été chargés du service.

En retour l'Université Laval reçoit le privilège pour ses élèves de la faculté de médecine de donner, à l'hôpital, des cliniques de phtisiothérapie, qu'elle a confiées au Dr O. Leclerc.

LA SOUSCRIPTION

Les rapports annuels du Trésorier constatent que la souscription a suivi la marche suivante :

Mars 1913.....	\$42,892.33
“ 1914.....	60,003.47
“ 1915.....	66,679.21
“ 1916.....	69,316.21
“ 1917.....	126,875.70

Voici le détail de cette souscription :

Hon. Geo.-Élie Amyot.....	\$10,000.00
Hon. John Sharples estate.....	5,000.00
Caisse d'Économie N. D. de Québec.....	5,000.00
Fête des fleurs, organisée par Mlle Routhier.....	5,000.25
Concert de la Kermesse.....	3,178.75
Séminaire de Québec.....	3,000.00
Compagnie Paquet.....	2,090.00
	<hr/>
A reporter.....	\$33,269.00

Montant rapporté.....	\$33,269.00
Représentation de " Véronique ".....	2,018.18
Représentation de " François-les-bas bleus ".....	1,600.52
Dr Arthur Rousseau	1,500.00
Louis Bilodeau	1,000.00
John G. Hearn	1,000.00
Étienne Paradis	1,000.00
RR. PP. Rédemptoristes de Ste-Anne.	1,000.00
S. E. le Cardinal Bégin.....	1,000.00
Madame Narcisse Rioux.....	1,000.00
Mme Vve Elz. Dallaire	1,000.00
La Banque Nationale.....	1,000.00
Sir Georges Garneau	1,000.00
J.-E.-A. Dubuc (Chicoutimi)	1,000.00
P.-T. Légaré	1,000.00
Hon. Adélarde Turgeon.....	1,000.00
Cyrille Tessier, N.P.	1,000.00
W. Brunet & Cie	600.00
L.-R. Demers.....	600.00
J.-H. Gignac.....	500.00
Myrand & Pouliot.....	500.00
Louis-F. Burroughs.....	500.00
G. G. Stuart.....	500.00
Jos. Gosselin.....	500.00
Gauvreau, Beaudry & Cie.....	500.00
<hr/>	
A reporter.....	\$55,587.70

Montant rapporté.....	\$55,587.70
L.-P. Sirois, N.P.....	500.00
M. et Mme N. Kirouac.....	500.00
D.-O. Lespérance.....	500.00
Nap. Drouin.....	500.00
Chs A. Pâquet & Cie.....	500.00
Société St-Jean-Baptiste de Québec.....	500.00
M. A. Grandbois Enreg.....	500.00
Wm Power.....	500.00
L'abbé O. Cloutier, curé de Jacques- Cartier.....	500.00
Hon. L.-A. Taschereau.....	500.00
J.-E. Livernois Ltée.....	500.00
Victor Châteauvert.....	500.00
Gaspard Lemoine.....	500.00
Sir Lomer Gouin.....	500.00
F.-X. Drolet.....	300.00
Terreau & Racine.....	300.00
J.-B.-E. Letellier.....	300.00
P.-G. Bussièrès & Cie.....	300.00
Elzéar Turcotte.....	300.00
Cie Gauthier frères.....	300.00
Abbé J.-D. Beaudoin.....	200.00
Une amie de l'œuvre.....	200.00
Arthur Laurent.....	200.00
Sir A.-B. Routhier.....	200.00
<hr/>	
A reporter.....	65,187.70

Montant rapporté.....	\$65,187.70
Dr E. Mathieu.....	200.00
J. Mercier (Imprimerie Nationale).....	200.00
Abbé R. Lagueux, curé de St-Roch.....	200.00
Arthur Picard.....	200.00
B. Houde & Cie.....	200.00
Gale Brothers.....	200.00
Jos. Amyot & Fils.....	200.00
Duchaine & Perkins.....	200.00
M. le chanoine Laflamme, curé de Québec.....	200.00
L.-Auguste Carrier.....	200.00
Dr S. Gaudreau.....	200.00
Vente de charité (Mme et Mlle Gagnon).....	140.00
Vente de charité (Mme L.-A. Taschereau).....	135.00
Colonie juive (Miss E. McCall).....	130.00
Timmons & Sons.....	100.00
Jos. Cloutier (Hotel Blanchard).....	100.00
C.-A.-R. Desjardins.....	100.00
Mme V.-W. Larue.....	100.00
Arthur Marcotte.....	100.00
H.-Edmond Casgrain.....	100.00
Frs Simard & Cie.....	100.00
D.-E. Drolet.....	100.00
Leonard Bros.....	100.00
Cyrille Kirouac.....	100.00
A. Pion.....	100.00
<hr/>	
A reporter.....	\$68,892.70

Montant rapporté.	\$68,892.70
Jos.-B. Picard.	100.00
I.-A. Fortin.	100.00
Dr C. Dagneau.	100.00
P.-A. Alain	100.00
Dr N.-A. Dussault.	100.00
Albert Rémillard	100.00
Hon. sénateur Tessier	100.00
P.-J. Bazin	100.00
H.-D. Barry	100.00
Germain Lépine	100.00
Louis Beaubien.	100.00
J.-H. Jacques	100.00
Quebec Hebrew Association	100.00
L.-H. Gaudry	100.00
Col. Hubert Neilson.	100.00
Mme E.-B. Garneau	100.00
Chs Pettigrew.	100.00
Théophile Carrier, Lévis	100.00
J.-B. Rousseau	100.00
L.-C. Marcoux	100.00
Ls Létourneau	100.00
Hon. Cyrille Delâge.	100.00
Léonidas Dionne	100.00
C. Labrecque, N. P.	100.00
M. J. Pettigrew.	100.00
Montant reporter.	\$71,392.70

Montant rapporté.	\$71,392.70
Eug. Julien & Cie.	100.00
Dr Arthur Langlois	100.00
Sir Wilfrid Laurier	100.00
Nazaire Fortier.	100.00
Hon. Sénateur Choquette	100.00
RR. PP. Rédemptoristes de Québec	100.00
O, Goulet.	100.00
J.-H. Jacques & Fils.	100.00
Cie Chinic	100.00
P.-J. Côté	100.00
Dr N.-E. Dionne	100.00
Elz. Dallaire	100.00
P. Hogan.	100.00
J.-A. Mailloux.	100.00
Santa Claus.	100.00
Ferdinand Roy.	100.00
Dr Arthur Simard	100.00
C. Robitaille	100.00
Dr A. Marois.	100.00
J.-B. Morissette	100.00
Samson & Filion.	100.00
Jos.-E. Lemieux	100.00
Mgr T.-G. Rouleau	100.00
Hôtel Clarendon.	100.00
Dr L.-J.-N. Fiset	100.00
<hr/>	
A reporter	\$73,892.70

Montant rapporté.	\$73,892.70
J. de S. Bossé.	100.00
Chevalier J.-E. Martineau	100.00
Eug. Leclerc	100.00
Vente de charité (Mme Aug. Couillard)..	52.00
Forestiers Canadiens (Cour 621)	50.00
Alb. Demers	50.00
Art. Drolet	50.00
Mme Ferdinand Roy.	50.00
F.-X. Garneau	50.00
P.-C. Cloutier.	50.00
A. Légaré, fils	50.00
Emond & Côté.	50.00
O.-W. Bédard	50.00
L. Simoneau	50.00
Dr Jos. Vaillancourt.	50.00
Mme F.-R. Tessier.	50.00
" The Key of Life "	50.00
Georges Tessier.	50.00
Mme Albert Rémillard	50.00
J.-H. Larochelle & Fils	50.00
Mlle Angéline Routhier.	50.00
T.-D. Dubuc.-.	50.00
W.-D. Baillairgé.	50.00
Edouard Lemoine.	50.00
Mme M. Pettigrew.	50.00
<hr/>	
A reporter.	\$75,294.70

Montant rapporté.....	\$75,294.70
Chs-N. Paradis.....	50.00
J.-E. Murphy.....	50.00
Dr Alb. Paquet.....	50.00
Juge H.-G. Carroll.....	50.00
Dr S. Grondin.....	50.00
Mme Nazaire Turcotte.....	50.00
J.-Edmond Dubé.....	50.00
Abbé L.-H. Paquet.....	50.00
Alph. Moreels (Paris).....	50.00
Jos. Sirois.....	50.00
Abbé J.-H. Bouffard, curé de St-Malo.....	50.00
Juge Ernest Cimon.....	50.00
Sir Louis Jetté.....	50.00
Juge Aug. Malouin.....	50.00
Dr Odilon Leclerc.....	50.00
J.-B. Jinchereau.....	50.00
Juge Chs Langelier.....	50.00
Juge Isidore Belleau.....	50.00
Juge C.-E. Dorion.....	50.00
Juge H.-C. Pelletier.....	50.00
Juge L.-R. Roy.....	50.00
Juge L.-J. Cannon.....	50.00
Juge McCorkill.....	50.00
Mme Depeyre.....	50.00
J.P. Tweddell.....	50.00
<hr/>	
A reporter.....	\$76,544.70

Montant rapporté	\$76,544.70
L.-A. Cannon	50.00
Mlle B. Rousseau, Ste Foy	35.00
Alphonse Pouliot	30.00
Rodolphe Audette	25.00
Dr Beaupré	25.00
Jos. Savard	25.00
Mme Ernest Pacaud	25.00
J.-E. Trépanier	25.00
Dr M. Ahern	25.10
Jos. Masson	25.00
J.-E. Boily, N. P.	25.00
Chs Grenier, N. P.	25.00
Montminy & Cie	25.00
P.-L.-O. Gagnon	25.00
Frs Delisle	25.00
U. Laframboise	25.00
Chs-A. Riverin	25.00
A. Lachance	25.00
Richard frères	25.00
Mme Zoé-D. Myrand	25.00
Dr J. Stevenson	25.00
Joseph Archer	25.00
Hone & Rivet	25.00
Abbé Desroches, curé de N. D. de la Garde	25.00
<hr/>	
A reporter	\$77,184.70

Montant rapporté. &	\$77,184.70
F. Canac-Marquis	25.00
Marceau & Fils	25.00
J.-P. Garneau	25.00
Dr Achille Paquet	25.00
Abbé Fillion (Séminaire)	25.00
I.-P. Déry	25.00
Eug. Julien	25.00
J.-A. Moisan	25.00
N. Bertrand	25.00
Tourigny & Marois	25.00
A.-E. Jolicœur	25.00
Abbé A. Carrier	25.00
Dr A. Nadeau, Ste Marie, Beauce	25.00
Georges Patry	25.00
Miss Emma King	25.00
Juge Chs Archer, Montréal	25.00
Mme Ernest Hamel	20.00
Abbé Cy. Labrecque	20.00
Mlle Blanche Preston	20.00
S.-N. Parent	20.00
Jos. Cauchon	15.00
Mme Henri Hamel	15.00
Ulric Tessier	10.00
Ulric-Georges Tessier	10.00
M. et Mme L.-P. Gagnon	10.00
<hr/>	
A reporter	\$77,724.70

Montant rapporté.....	\$77,724.70
Jos. Huard.....	10.00
G.-P. Châteaufort, N.P.....	10.00
Mlle Yvonne Bossé.....	10.00
Joseph Grenier.....	10.00
C.-O. Simard.....	10.00
Léo. Dussault.....	10.00
A. Francœur.....	10.00
Ernest Gagnon.....	10.00
Mme Frémont.....	10.00
J.-S. Chénard.....	5.00
P. J. (Ancienne-Lorette).....	5.00
Quebec Telegraph.....	5.00
Mlle Lemoine.....	5.00
Dr E. Nadeau.....	5.00
J.-S. Langlois.....	5.00
Dr J.-D. Pagé.....	5.00
Mlle A. Talbot (Montmagny).....	5.00
Mme J.-E. Fortier.....	5.00
Mme J.-H. Rivard.....	5.00
Mlle Marie Hamel.....	5.00
Jos. Côté, employé civique.....	5.00
Un ami.....	1.00
Le Gouvernement de la Province de Québec.....	25,000.00
La Cité de Québec.....	25,000.00
Total.....	\$127,875.70

Sur ce total souscrit de \$127,875.70, une somme de \$33,400.00 n'a pas encore été payée ; soit, \$21,500.00 pour souscriptions à terme et non échues (ce qui comprend \$20,000.00 payables par le Gouvernement) et \$11,900.00, souscriptions échues et payables par six différents donateurs.

A part la souscription particulière, on constate que la Société a reçu les sommes suivantes :

Produit de la Kermesse, \$3,178.00 ; produit d'une Fête des fleurs, \$5,000.25 ; produit d'une représentation de " Véronique ", produit d'une représentation de " François-les-Bas-Bleus ", \$1,600.52 ; et le produit de ventes de charité, de loterie, etc. Depuis que cette liste a été arrêtée, une loterie organisée par Mme L.-A. Taschereau et Mlle Routhier nous a valu une somme de \$286.19, produit de la vente d'un tableau dû au pinceau de S. A. R. la Princesse Patricia.

La Société renouvelle aux dames qui ont ainsi voulu s'intéresser à notre œuvre, l'expression de sa profonde gratitude.

ÉTAT FINANCIER

Le rapport du trésorier en mars 1917 établit que tant par paiements faits sur la souscription que par intérêts sur dépôts en banque l'encaisse totale à cette date était de \$74,997.78

Reçu depuis mars jusqu'à date (18 juillet 1917) . .	25,100.00	
Recette totale.		\$100,097.78
Sur cette somme il a été déboursé sur notre im- meuble (coût d'achat, construction d'avenue, — entrepreneurs Gosselin, Jobin & Paquet	\$59,610.28	
Les dépenses d'instal- lation et d'entretien de l'hôpital temporaire se sont élevées à date à	9,193.25	
Total des dépenses		68,803.53
Balance en caisse		\$31,294.25

Dans peu de semaines tout l'argent en caisse aura été consacré à payer les entrepreneurs.

Les seules dettes de la Société sont celles qui résultent de l'exécution des contrats par les entrepreneurs. Il n'y en a aucune qui soit en souffrance.

Il n'y a eu, depuis la fondation de la société jusqu'à présent, aucune dépense faite ou contractée pour l'organisation ni pour l'administration.

Le coût total de l'hôpital permanent, y compris l'ameublement, sera d'au moins \$180,000.00.

Il reste donc une balance d'environ \$50,000.00 dont la Société a un besoin immédiat. Pour trouver cette somme, elle n'a plus qu'une ressource, la charité publique. Nous souhaitons vivement que les membres, présents ou futurs de la société, conscients de l'importance exceptionnelle qui s'attache à la construction de l'hôpital Laval, fassent autour d'eux un peu de propagande et sachent intéresser d'autres générosités à cette œuvre si évidemment nécessaire dans notre région.

ADDENDA

Depuis le 18 juillet dernier (date à laquelle ce qui précède a été remis à l'imprimeur) jusqu'au 15 septembre courant, la société a reçu les souscriptions suivantes :

Military Hospital Commission.	\$9,000.00
Mrs. John Sharples	1,000.00
Loterie (Mme Taschereau et Mlle Routhier)	286.19
M. J.-B. Laliberté	100.00
Une amie de l'Œuvre (3ième sousc.) . . .	100.00
Succession Henri Lavoie (Waterloo, P. Q.)	100.00

M. Rodolphe Audette (2ième sousc.)	100.00
M. O. W. Bédard (2ième sousc.)	50.00
	<hr/>
Soit	\$10,736.19
Montant déjà détaillé	127,875.70
	<hr/>
Souscription totale	\$138,611.89
D'autre part, au chapitre des dépenses, il faut ajouter au total indiqué de	\$68,803.53
pour divers paiements faits du 18 juillet au 15 septembre	20,568.02
	<hr/>
Total des dépenses (15 septembre 1917)	89,371.55